

Réunion du 4 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 4 mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VANSANTBERGHE Pascal, Maire.

Étaient présents :

Mmes MAURICE Bernadette, DESVOY-JOPPE Béatrice, Mrs PONSIGNON Daniel, VANSANTBERGHE Pascal, MILLON Luc, RAGOT Nicolas.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne

Absent excusé : M. CHAMPONNOIS Jean-Luc donne pouvoir à M. VANSANTBERGHE

- Date de la convocation : 26 février 2019.

Monsieur Luc MILLON désigné secrétaire de séance.

1) **Approbation du compte rendu du conseil du 4 février 2019.**

Quelques corrections mineures sont apportées en séance.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, soit 6 votes et 1 abstention.

2) **Installations de la Dessaule**

Suite à la dernière réunion de travail, en présence de M. le Maire, représentant la commune et M. BOUR représentant la société APB, le jeudi 14 février, il a été décidé conjointement un nouveau planning d'intervention concernant la pose de la serre.

- Semaine 8 : fabrication de la serre chez APB
- Semaine 9 : laquage sur Suippes
- Semaine 10 : pose de la serre sur site.

La fin d'intervention est donc prévue au plus tard le 8 mars.

Une réunion de chantier aura donc lieu le 7 mars sur site, pour effectuer les OPR de ce lot.

Un nouveau devis a été réalisé pour le chauffage du bâtiment technique, l'aérotherme étant remplacé par des radiateurs, pour un montant de 2490.32€ ht soit 2988.38€ ttc.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

3) Projet enfouissement réseaux / SIEM

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la rencontre avec M. HAGRY du SIEM :

Les travaux de pose de la fibre à Nuisement sont portés par la société Losange. La société utilisera les réseaux et les structures existants.

Le réseau de fil nu pose problème. La priorité des travaux établie par le SIEM :

Rue du Moulin

Rue du Reu

Rue Maria Galland

Pour la partie électricité, la subvention du SIEM s'élève à 95% des travaux, le reste à charge de la commune.

Concernant la partie télécom, aucune subvention n'est accordée.

L'ensemble des points lumineux devront être changés.

Une réflexion sera menée sur la pertinence d'une adhésion à la convention du SIEM concernant l'entretien de l'éclairage public :

Entretien : 16 à 26 € par point lumineux / an

Travaux neufs : Aide de 25% apportée par le SIEM

SIG (Système d'Informations Géographiques): 0,50 € / an et par habitant

Réponses Gestion DT-DICT

4) Réflexion signalisation d'information :

La pose de panneau d'information est toujours en réflexion. Des prix ont été demandés. Les personnes qui avaient exprimé leur intérêt seront relancées à ce sujet.

5) Questions diverses

- Rue des Auches chevines/Eclairage : Un devis a été réalisé pour la pose des mâts et s'élève à 230,70€ HT soit 276,84 € ttc
- Eclairage extérieur centre culturel : Un devis a été réalisé pour la réparation de l'éclairage extérieur du Centre culturel 1356,29€ HT soit 1627,55€ ttc
- Grand débat du 19 février 2019 : Le Compte rendu est disponible sur le site internet et a été distribué aux personnes présentes lors du débat.
- Réunion Eolien : le prochain atelier aura lieu le jeudi 16 mai
- Réunion SYMSEM : La réunion publique pour la présentation du nouveau fonctionnement du ramassage des ordures ménagères aura lieu le 6 mars à 19h00

au centre culturel

- Urbanisme : DP 051 19 R0003 Ferme des Longuins, panneaux photovoltaïques
- Vente Relais de la Coole : Le relais de la Coole a trouvé un acheteur.
- SFR / Convention : SFR souhaite renouveler la convention pour le site du Mont Choisy. Après réflexion, le conseil municipal souhaite que la convention soit reconduite avec un taux d'indexation de 3%. Une proposition sera faite en ce sens à la société.
- Fleurissement 2019 : La commande doit être préparée et une date de plantation doit être fixée.
- La commission budget se réunira le 28 mars à 20h30.

Le prochain conseil aura lieu le 8/04/2019 à 20h30.